



Cette rentrée scolaire 2009, au milieu du mois de Ramadan a une saveur particulière pour notre région et même au-delà.

En effet, le collège et lycée privé musulman lancé il y a juste une année ouvre ses portes et accueille ses premières classes de 6ème et de 5ème. L'académie de Versailles, la plus grande de France, possède enfin son premier établissement privé musulman, le 5ème dans toute la France, pleinement reconnu par l'Etat. Cet établissement est une grande chance pour nos enfants. Ils

ont là l'opportunité de recevoir un enseignement de qualité, respectueux des programmes de l'Education Nationale et enrichi par les valeurs universelles de l'Islam.

L'établissement et ses élèves sont les ambassadeurs d'un projet éducatif encore nouveau en France, mais qui a toute sa place dans le dispositif de l'enseignement national et qui est amené naturellement à se développer pour répondre aux besoins des familles.

L'éducation et la réussite de nos enfant sont un enjeu fondamental auquel nous devons consacrer tous les moyens nécessaires. C'est une responsabilité qui nous incombe et que nous avons l'obligation de porter.

Les premières années de démarrage du collège sont une période cruciale en terme financier . En effet, durant ces années, l'établissement ne reçoit aucune aide des pouvoirs publics. Aussi, votre aide et votre contribution sont-elles vitales pour la pérennité du groupe scolaire.

**Notre bien-aimé Prophète nous a confirmé que « jamais aumône n'a rien diminué d'une richesse ».**

**Votre don est affecté en totalité à la scolarité des élèves, leur formation et leur éducation.**

Les fondateurs de l'établissement sont tous bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. Ils ne vous demandent ni récompenses ni remerciements personnels mais plutôt des invocations pour eux et votre soutien pour les élèves.

Le coût de scolarité est en moyenne de 400 € par élève et par mois. Afin de n'interdire à aucun élève l'accès à l'établissement, la cotisation mensuelle demandée aux familles est calculée en fonction des ressources et s'élève en moyenne à 180 €. Pour boucler le budget de l'année, il est indispensable de collecter la part restante auprès de bienfaiteurs. Nous espérons que vous serez comptés parmi ceux-là inchaeh Allah.

**Nous vous recommandons le prélèvement automatique même pour une aide modeste.**

Avec le prélèvement automatique :

- ◆ je fixe librement le montant de ma contribution ainsi que sa durée,
- ◆ je peux arrêter ou modifier mon prélèvement à tout moment,
- ◆ en versant mes dons régulièrement, je contribue à la pérennité ainsi qu'à la réussite du projet, j'accomplis surtout un geste utile pour ma vie présente et future.



Soutenez régulièrement et durablement la formation de vos enfants,

optez pour le prélèvement automatique !

**Bon de prélèvement automatique - - - N° national d'émetteur : 554 215**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Institut de Formation de Saint-Quentin-en-Yvelines (IFSQY). En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ainsi qu'à l'Institut de Formation de Saint-Quentin-en-Yvelines.

**TITULAIRE DU COMPTE**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél. : ..... Email : .....

Le montant mensuel de mon soutien est de :

- 15 €     30 €     50 €
- 75 €     100 €     Autre (précisez) : \_\_\_\_\_ €

J'opte pour une durée de :  
 1 an     2 ans     3 ans     Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

**Désignation de mon compte**

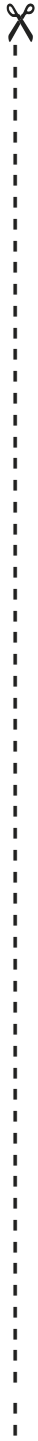
Code banque : .....code guichet : .....  
 N° de compte : ..... clé : .....

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte : .....

**3 rue François Geoffre 78180 Montigny-Le-Bretonneux**

Date et signature

Veuillez joindre un RIB avec ce bon.



## Du mérite de la science

"Dieu facilitera l'accès au Paradis à celui qui emprunte une voie avec le désir d'acquérir la science. Certes, les anges recouvrent de leur ailes (protectrices) l'étudiant en quête de science par égard pour ce qu'il a fait. Les habitants des cieux et de la terre et jusqu'aux poissons dans la mer demandent pardon pour le savant.

La supériorité du savant sur le dévot est celle de la lune par rapport aux autres astres. Les savants sont bien les héritiers des prophètes. Et les prophètes n'ont légué ni dirham ni dinar. Ils n'ont légué que la science. Celui qui s'empare de cet héritage s'empare d'un bien considérable."

Hadith

## *Des actes profitables*

*« Quand l'être humain meurt, ses bonnes actions cessent excepté dans trois cas : la pratique d'une aumône qui continue après lui, ou bien un savoir profitable, ou encore un enfant vertueux qui prie pour lui » Hadith*



**INSTITUT DE FORMATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

3 rue François Geoffre – 78180 Montigny-le-Bretonneux

Tél. : 09 52 92 56 80 Fax : 09 57 92 56 80

[www.ifsqy.org](http://www.ifsqy.org) [contact@ifsqy.org](mailto:contact@ifsqy.org)

## LE COLLEGE PRIVE MUSULMAN

### OUVRE SES PORTES A SES PREMIERS ELEVES



Participez

à l'éducation de nos enfants